

754

PAUL V, Pape de 1605 à 1621. Il engagea le roi Alvare II à envoyer une ambassade à Rome.

Il accueillit en 1608 l'ambassadeur Antoine-Emmanuel de Vunda. Sous son pontificat, il y eut de constants rapports entre Rome et les rois congolais, qui étaient traités comme de vrais souverains.

31 mars 1949.
Mgr J. Cuvelier.

Arch. Vat., Arm. 45, vol. 2, fo 136, *Epistolae ad Principes*. Lettres de Paul V à Garzia Baptista, ambassadeur du roi de Congo auprès du roi d'Espagne et à Antonio Emmanuel, ambassadeur du roi de Congo auprès du Saint-Siège, 9 décembre 1606; Arm. XLV, t. 15, fos 303, 304, t. 14, fo 330, fo 185, fo 532; t. 23, fo 86. — Bibl. Vat. Cod. Urbin. Lat. 1076, parte 1, fo 21. Nouvelles du Consistoire après la mort de D. Antonio Emmanuel, 8 janvier 1608. — Barb. Lat. 2816, *Diariorum Pauli Alaleonis*, lib. III, fos 320 et ss. — Fonds Borghese, série I, n° 721, *Diariorum Caeremonialium Joannis Pauli Mucantii*, fo 386. — Bibl. Vat. Lat. 12516, Arm. XV, n° 101, fos 66, 70. — Arch. Amb. d'Espagne, Leg. 56, A° 1618, fos 429, 471, 484. Paul V avait transmis les accusations du roi de Congo contre les gouverneurs d'Angola. Réponses du roi d'Espagne. — Paiva Manso, *Historia do Congo*, p. 167. — Levy, *Bullarium Patronatus*, t. II, p. 29. — Michel de Zug (a Tugio), *Bullarium Capuccinorum*, t. VII, p. 192. — Felner, *Angola*, p. 476, doc. n° 47. Reproduction d'une médaille représentant Paul V, frappée à l'occasion de la venue à Rome de l'ambassadeur congolais Antonio Emmanuel.